

Les Gilets Jaunes « Réfractaires du 80 »
Amiens et environs
Facebook : Les réfractaires du 80

à l'intention des organisations syndicales de défense des droits des travailleurs.

Mesdames, Messieurs les responsables et militants de syndicats, nous voulons partager avec vous des revendications communes. Nous les gilets jaunes rassemblés sous la bannière « les réfractaires 80 », nous avons constaté les mêmes dysfonctionnements et injustices et avons tiré des conclusions proches des vôtres. Permettez-nous d'exposer ici quelques points convergents dans nos luttes respectives.

Commençons d'abord par le pouvoir d'achat et les salaires, nous constatons tous une baisse de notre pouvoir d'achat car il n'y a pas d'indexation entre les salaires et pensions vis à vis de l'inflation. Si il est understandable que les investisseurs et actionnaires perçoivent des bénéfices, cela ne doit pas se faire sur le dos des travailleurs. La répartition doit être plus juste et chaque employé doit avoir la garantie de vivre dignement avec son salaire.

La cinquième république a du plomb dans l'aile, un sénat quasi inexistant, une assemblée qui attend la faveur de la nuit pour voter à une dizaine (dont certains dorment pendant la présentation du projet de loi) des lois scélérates sur la privatisation des biens publics, la casse de notre code du travail ou qui entravent gravement notre liberté de manifester. De là, né notre désir d'une sixième république où le Référendum d'Initiative Populaire serait le plus grand et précis des outils de l'expression de notre nation.

Nous ne supportons plus l'oppression et les violences policières. L'oppression quand porter un gilet jaune devient un crime, à l'instar des responsables syndicaux ou militants osant porter des revendications sanctionnés ou licenciés de manière abusive dans leurs entreprises respectives. Les violences policières sont souvent le préalable à l'énervement des manifestants, ils ont pour but de décrédibiliser le mouvement ou encore faire peur aux potentiels manifestants en leur laissant croire qu'ils ont de grande chance de perdre un œil ou une main. Il est insupportable de voir ces forces de l'ordre pouvoir enfreindre les lois et règlements sans aucune crainte (port du numéro d'immatriculation, l'interdiction de se masquer le visage, l'utilisation inappropriée de leurs LBD, grenades ou de la force)

Et pour finir, un grand danger pèse sur une de nos libertés constitutionnelles. Quand le préfet aura le pouvoir d'interdire de manifester, il faudra faire attention à ne pas le contrarier ni à contrarier nos dirigeants. Il est à parier que dans un avenir proche les plus revendicatifs d'entre-nous serons tenus de se tenir loin des manifestations, qu'ils soient de simples citoyens ou responsables syndicaux.

Ceci n'est pas exhaustif, mais vous ne serez sûrement pas insensible aux revendications citées dans ce courrier. Nous prenons contact avec vous pour voir comment vous pouvez rejoindre le mouvement. Nous avons déjà fait un bout de chemin ensemble le 26 janvier à Amiens lors de notre manifestation commune avec la Marée Populaire, puis lorsque nous vous avons rejoints pour la journée de grève générale du 5 février.

Pourquoi ne pas vivre ensemble le plus grand mouvement social depuis des décennies ?

Amiens, le 22 février 2019